



Collège St-Michel Fribourg

Maturité gymnasiale 2027

Informations importantes

1. Membres du Jury de maturité
2. Principales dates
3. Déroulement des examens
4. Ouvrages et matériel autorisés
5. Notes de maturité et examens
6. Taxes d'examens
7. Inscription aux Universités et Hautes écoles
8. Préparation aux études de médecine

1. Membres du Jury de maturité du Collège St-Michel

Président du Jury	M. le Professeur Jacques Dubey 1700 Fribourg Université FR 026/321 46 38 026/300 85 30
Recteur du Collège	M. Martin Steinmann Collège Saint-Michel 026/305 41 21
Secrétaire du Jury ▪ Examens oraux ▪ Procès-verbaux des élèves de langue française	Mme Anne-Sibylle de Weck Roduit Provisseure Collège Saint-Michel 026/305 41 22 Adresse privée Ave du Guintzet 10 1700 Fribourg 079/603 33 72
Jurysekretärin ▪ Examens écrits ▪ Prüfungsprotokolle der deutschsprachigen Schülerinnen und Schüler	Mme Laurence Ragonesi Vorsteherin Kollegium St. Michael 026/305 41 33 Privatadresse rte de la Motta 80 1791 Courtaman 079/205 50 21

2. Principales dates

Ve 12.2.27 (14.2.27)	Délai d'inscription
Me 17 mars 27	Rencontre avec le président du Jury M. le Prof Jacques Dubey
Ve 28 mai 27	Dernier jour des 4e année
Lu 7 – Ve 11 juin 27	Examens écrits
Lu 14 – Sa 26 juin 27	Examens oraux
Ma 29 juin 27	Séances du jury d'examens pour les classes françaises
Je 1 juillet 27	Séance de clôture / Proclamation des résultats

**Horaire des examens écrits
Stundenplan für die schriftlichen Prüfungen**

		Section française	Deutsche Abteilung
Lundi Montag 07.06.27	08h00h -12h00	Français (langue maternelle)	Deutsch (Muttersprache)
Mardi Dienstag 08.06.27	08h00 – 11h00	Allemand (langue 2 & 3)	Französisch (2. & 3. Sprache)
Mercredi Mittwoch 09.06.27	08h00 – 11h00	Mathématiques standard renforcées	Mathematik I Mathematik II (plus)
Jeudi Donnerstag 10.06.27	08h00 -11h00	Langue 3 Anglais Latin Italien (Langue 2 & 3)	3. Sprache Englisch Italienisch (2. & 3. Sprache)
Vendredi Freitag 11.06.27	08h00 – 11h00 08h00 – 12h00	Option spécifique OS ARV	Schwerpunktfach SF BG

3. Déroulement des examens

Ecrits

- Arriver en avance et consulter les panneaux d'affichage pour vérifier la salle dans laquelle on se trouve (connaître par cœur son n° de candidat !)
- Attendre devant la porte de la salle. Entrée dans la salle 10 minutes avant le début de l'examen.
- Déposer son sac et sa veste à l'entrée de la salle, le natel (éteint) sur le pupitre du maître ; les autres appareils électroniques (p. ex. montre connectée) restent dans les sacs. Seul le matériel strictement nécessaire est autorisé à la place de travail.
- Les candidats sont autorisés à prendre avec eux une bouteille d'eau pour boire pendant l'examen, en revanche aucune nourriture n'est autorisée dans la salle. Un en-cas peut être déposé sur la table du surveillant dans le couloir et mangé sur place.
- S'asseoir à la place désignée par le surveillant.
- L'épreuve n'est distribuée que lorsque tous les candidats sont installés et ont reçu le papier (fourni)
- L'heure de fin d'examen est inscrite au tableau.
- Inscrire son nom et n° de candidat sur toutes les feuilles !
- L'usage du crayon de papier ou de feutres effaçables par frottement n'est pas autorisé.
- Pendant la première demi-heure, les responsables des examens passent pour répondre aux questions et contrôler le matériel utilisé (machine à calculer).
- En principe, il n'est pas autorisé de quitter la salle en cours d'examen. En cas de besoin urgent, les candidats sont autorisés à sortir pour aller aux toilettes et revenir dès que possible. Leur absence sera consignée par le surveillant sur le journal de bord.
- Les candidats ne sont pas autorisés à quitter le périmètre de surveillance sans avoir rendu leur copie.
- A la fin du temps imparti, rendre sa feuille, débarrasser sa place et quitter la salle.

Oraux

- Arriver en avance, attendre son tour à l'extérieur de la salle (bien vérifier le n°)
- Suivre les instructions de l'examineur : place, matériel à disposition, etc.
- Tirer une question, résoudre le problème, répondre aux exercices et préparer sa présentation (15 min) pendant le passage du candidat précédent.
- Examen oral (15 min)

4. Ouvrages et matériel autorisés

Session année scolaire 2026/27 Ouvrages et matériel autorisés durant les épreuves écrites de la maturité gymnasiale	
Branches	Matériel autorisé
Langue maternelle : Français	Dictionnaire de type Petit Larousse ou Petit Robert A l'exclusion de moyens informatiques
Muttersprache : Deutsch	Ein Band aus der Dudenreihe. Duden: Deutsches Universalwörterbuch oder Wahrig A l'exclusion des moyens informatiques
Langue II	Examens écrits : L'utilisation du dictionnaire bilingue est autorisée dans les classes standard. Dans les classes bilingue standard, l'utilisation d'un dictionnaire monolingue ou bilingue est admise. Le dictionnaire utilisé doit cependant correspondre à celui qui a servi durant les deux dernières années de formation. Dans les classes bilingue « plus », seule l'utilisation d'un dictionnaire monolingue est permise. (Langenscheid Deutsch als Fremdsprache / Micro Robert). A l'exclusion de moyens informatiques Examens oraux : aucun dictionnaire
Langue III + options spécifiques anglais, italien, espagnol	Aucun dictionnaire
Langues anciennes :	
Latin	Aucun dictionnaire
Grec	Dictionnaire bilingue
Latein	Dictionnaire bilingue
Griechisch	Dictionnaire bilingue
Mathématiques et autres branches scientifiques	Tables et machines à calculer. Les professeurs déterminent les machines autorisées et les contrôlent avant les épreuves. Préciser, dans une note accompagnant les projets d'épreuves, quel type de machine à calculer est autorisé.
Economie et droit	Code des obligations, code civil et machine à calculer
Pour les élèves en immersion ou en classe bilingue	Dictionnaire bilingue fr./all. ou Dt./Fr. pour toute épreuve écrite d'une branche suivie dans la langue partenaire

5. Notes de maturité et examens

Branche	Examen écrit	Examen oral	Note annuelle
Français (L1)	X	X	X
Allemand ou Italien (L2)	X	X	X
Anglais, Latin ou Italien (L3)	X	X	X
Maths standard ou renforcées	X	X	X
Option spécifique (OS)	X	X	X
Option complémentaire (OC)		X	X
Biologie			X (2 ^e)
Chimie			X (2 ^e)
Géographie			X (2 ^e)
ARV ou Musique			X (3 ^e)
Travail de maturité			X (4 ^e)
Histoire			X (4 ^e)
Philosophie			X (4 ^e)
Physique			X (4 ^e)

Pour les notes avec écrit et oral:

Note finale du diplôme = (2 (note annuelle) + écrit + oral) / 4

Pour l'OC :

Note finale du diplôme = (note annuelle + oral) / 2

Pour les matières sans examen

Note finale du diplôme = note annuelle

Les notes finales du diplôme sont arrondies au ½ point

6. Taxes d'examens

Elèves dont les parents habitent

- | | |
|------------------------------|-----------|
| - dans le canton de Fribourg | Frs 280.- |
| - dans un autre canton | Frs 650.- |
| - à l'étranger | Frs 900.- |

7. Inscription aux Universités et Hautes écoles

Inscrivez-vous dans les délais (à respecter impérativement !)
En principe **30 avril 2027** (Universités, EPFL, HES)

Pour la médecine (humaine, dentaire ou vétérinaire) : 14 février 2027!

L'inscription est obligatoire et se fait uniquement en ligne sur

www.swissuniversities.ch/fr/med

Consulter le site www.success-and-career.ch qui vous fournira des conseils pour écrire convenablement un CV, trouver des offres d'emplois spontanées ou de l'embauche

8. Préparation aux études de médecine

Pour rappel, à part les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, toutes les facultés imposent un test d'aptitude et les places d'études sont octroyées en fonction du score obtenu à ce test.

Pour la préparation de ce test, le collège de Ste-Croix organise

- une séance d'information le lundi **18 janvier 2027 à 17h** au Collège St-Croix
- des tests à blancs les samedis **20 mars et 1 mai 2027 de 8h30 à 14h00**